

swissuniversities

Monsieur le Conseiller fédéral
Ignazio Cassis
Département fédéral des affaires étrangères

Monsieur le Conseiller fédéral
Johann N. Schneider-Ammann
Département fédéral de l'économie, de la formation et de
la recherche

Madame la Conseillère fédérale
Simonetta Sommaruga
Département fédérale de justice et police

Envoi électronique à:
swiss-contribution@deza.admin.ch

Assemblée plénière

Berne, le 2 juillet 2018

Prof. Dr. Michael O. Hengartner
Président
T +41 31 355 07 40
michael.hengartner@
swissuniversities.ch

swissuniversities
Effingerstrasse 15, Case Postale
3001 Berne
www.swissuniversities.ch

Prise de position de swissuniversities sur la contribution de la Suisse en faveur de certains Etats membres de l'UE

Madame la Conseillère fédérale,
Messieurs les Conseillers fédéraux,

swissuniversities, la Conférence des recteurs des hautes écoles suisses, vous remercie de lui donner la possibilité de prendre position sur la deuxième contribution suisse en faveur de certains Etats membres de l'UE et a l'honneur de vous adresser ci-après ses réponses aux questions posées:

1. Etes-vous favorable à l'octroi d'une deuxième contribution suisse en faveur de certains Etats membres de l'UE?

Oui, swissuniversities est favorable à l'octroi d'une deuxième contribution suisse en faveur de certains Etats membres de l'UE.

La contribution de la Suisse est conçue comme un instrument permettant de réduire les disparités économiques et sociales au sein de l'UE élargie et ainsi d'encourager la sécurité, la stabilité et la prospérité en Europe. Les effets ainsi engendrés sont aussi bénéfiques à la Suisse et aux hautes écoles suisses. En effet, les hautes écoles suisses sont membres de l'espace européen de la recherche et de l'enseignement supérieur et développent de très nombreuses collaborations scientifiques avec leurs partenaires européens (UE-13 inclus). De ce fait, il est crucial pour garantir le succès de ces collaborations que les hautes écoles partenaires européennes évoluent dans un environnement sûr et stable - ce à quoi contribue précisément la contribution de la Suisse. Pour swissuniversities, la contribution de la Suisse est donc aussi à envisager dans le contexte plus large de l'ancrage européen et de la participation active des hautes écoles suisses aux activités Européennes de recherche, de formation et d'innovation, qui sont un pilier de leur compétitivité, leur excellence et attractivité.

2. Etes-vous favorable aux priorités thématiques définies de la formation professionnelle et de la migration?

Oui, swissuniversities est favorable aux deux priorités thématiques de la formation professionnelle et de la migration.

swissuniversities salue également les autres domaines thématiques proposés tels que la protection de l'environnement et du climat, la promotion de la société civile, la santé et les prestations sociales - **et tout particulièrement la coopération dans le domaine de la recherche**. Dans ce sens, swissuniversities souhaite rappeler ici le rôle joué par la recherche dans la promotion de la croissance économique des pays et recommande en conséquence de consacrer une place importante à la recherche dans la deuxième contribution de la Suisse. swissuniversities appelle donc au développement des collaborations de formation supérieure, de recherche scientifique et d'innovation technologique et sociale avec les Etats ayant nouvellement adhéré à l'UE, considérant l'effet levier important que ces activités ont sur l'intégration de ces régions dans l'Europe de la recherche à laquelle la Suisse participe.

De façon générale, swissuniversities souhaite attirer l'attention sur le fait que **l'expertise des hautes écoles suisses pourrait être plus prise en compte qu'elle ne l'est pour le moment dans la contribution suisse**. Par exemple, il serait intéressant d'impliquer les hautes écoles dans les thèmes suivants : « la gestion des mouvements migratoires et mesures d'intégration » (Orientation thématique 2. a. / page 11 du rapport explicatif) et la protection de l'environnement du climat (Orientation thématique 3 / page 12 du rapport explicatif) – thèmes, qui convergent avec certains domaines d'excellence des hautes écoles suisses et où elles disposent d'une grande expertise et compétence.

swissuniversities rappelle enfin les expériences extrêmement positives faites dans le cadre du programme Sciex (*Scientific Exchange Programme between Switzerland and the New Member States of the EU*) et des programmes de coopération bilatérale (*Polish-Swiss Research Programme*, etc.) et **soutient un engagement fort pour la collaboration interuniversitaire avec les pays ciblés par cette contribution de la Suisse** (- préférablement hors d'un cadre de collaboration uniquement bilatéral et couvrant plusieurs pays), **incluant des partenariats institutionnels et des projets/bourses individuelles**. Sciex a été un succès tant sur le plan institutionnel qu'au niveau individuel des chercheurs (cf. www.sciex.ch -> Final Brochure 2016). Avec un second programme Sciex, l'expérience positive des années 2009 à 2016 pourrait être développée et renforcée, les réseaux et partenariats établis consolidés. Ainsi, c'est l'ensemble de la place scientifique européenne qui serait promu. Ceci est capital pour la Suisse et l'Europe. swissuniversities plaide en conséquence en faveur du renouvellement du programme Sciex - ouvert à toutes les disciplines scientifiques et conçu dans un cadre de gestion administrative simple et coordonnée par ses soins si nécessaire.

Vous remerciant pour la prise en considération de ce qui précède, nous vous prions de recevoir, Madame la Conseillère fédérale, Monsieur les Conseillers fédéraux, l'expression de notre haute considération.



Prof. Dr. Michael O. Hengartner
Président